

Le notaire réserve un terrain à un constructeur

Par Mickael76, le 12/05/2014 à 08:36

Bonjour à tous, j'espère que vous pourrez m'aidez.

Un notaire refuse de me vendre un terrain pour la 2e fois (terrain remis en vente) sous prétexte qu un client est aussi intéressé et qu'il signera le compromis la semaine d'après alors que moi je suis près à signer de suite. Ce terrain est également en vente dans une agence immobilière (plus cher) je décide donc de passer par l'agence immobilière, l'agent immobilier me rappelle en me disant que même en rajoutant 1000€ pour le terrain le notaire ne veut toujours pas vendre le terrain car un client de constructeur est intéressé...

Est-ce légal? As-t-on le droit de me refuser la vente ? Je penses que le constructeur et le notaire se connaissent ou qu'il y a des dessous de tables...

Merci de vos réponses